



Groupe Scolaire Jacques Majorelle

GRUPE SCOLAIRE OSUI Jacques MAJORELLE

Lot vivrier n°3. – Targa – 40140 Marrakech

Mèl : direction.marrakech@mlfmonde.org

Site : <http://site.mlfmonde.org/majorelle/>

Tél. primaire : 05.24.49.04.40

Tél. collège: 05.24.39.29.82

Fax : 05.24.39.22.96

CONSEIL D'ETABLISSEMENT - 07 avril 2022 – 16h30-18h15

Sous réserve d'approbation au conseil d'établissement n°3

Sont présents :

Les représentants de l'administration : M. PELTIER Jean-Claude, chef d'établissement, M. BOUBAULT, CPE, Mme BENMBAREK, gestionnaire, M. ESNAULT, directeur de l'école primaire

Les représentants des personnels enseignants : Mme JURADO, Mme JAMME, Mme SOUSSI, M. LHASSAR, M. GOUIJJANE

La représentante des personnels administratifs et de service : Mme Ilham BOUAMAR

Les représentants élus des parents d'élèves : Mme EL OMARI, M. DIOURI, M. BENMASSOU, M. BARDACH

Les représentants des élèves : Malak IBOUH, N-N BEN ZAOUIA

Le Consul général de France à Marrakech : M. Stéphane BAUMGARTH

M. Julien CAILLEAU : Agent comptable du réseau OSUI et Mme Bouchra LAGZOULI, adjointe

Excusés / Absents :

M. Michel BUR : Directeur adjoint de la MLF

M. ELDIN : Inspecteur d'Académie, Conseiller culturel adjoint

Les Conseillers des Français de l'Etranger : Mme EL ANBASSI, M. GERVEREAU, M. GEORGANDELIS

Le quorum étant atteint, la séance débute à 16h.

M. PELTIER souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et les remercie chaleureusement de leur présence. Il salue la présence du Consul Général de France et celle des responsables du Pôle financier de l'OSUI qui arrivent de Casablanca.

Le chef d'établissement demande la désignation d'un secrétaire de séance.

Désignation du secrétaire de séance : M. Mohamed Jalil DIOURI

Ordre du jour proposé :

Approbation du CR du conseil d'établissement du 16/11/2021

La vie de l'établissement :

- Actions et manifestations récentes et à venir & Communication
- Associations
- Covid & adaptation
- Calendrier de fin d'année (DNB, conseils de classe, fin des cours)
- Projet Lycée

Préparation de la rentrée 2022

- Organisation
- Structure, effectifs, encadrement

Les affaires financières

- l'exécution financière 2020 – 2021
- les prévisions budgétaires 2022 – 2023 et travaux prévus

Questions diverses des parents élus : mise à niveau des 3^e et évaluation par compétences

➤ **L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

Approbation du PV de la séance du 5 juillet 2021

Le procès-verbal de la séance du 11 novembre 2021 a été consulté par les participants.

➤ **Adopté à l'unanimité.**

ACTIONS EN COURS : infos partagées - organisation

Elles sont remarquables en quantité et en qualité, et témoigne de l'engagement, de l'inventivité et du talent des professeurs comme des élèves :

mercredi 23 mars 2022



DON DU SANG

COLLEGE JACQUES MAJORELLE TARGA MARRAKECH

0524392982

23 Mars



LOCALISATION




mercredi 30 mars 2022

PROGRAMME

Nuit de la Lecture

MERCREDI 30 MARS 2022 / DE 18H À 20H30





Cérémonie DNB



Permaculture



Cross Agadir



mercredi 13 avril 2022

FRÈRES DES ARBRES

Un projet d'éco-citoyenneté du réseau OSUI



Florilège :

Permaculture à tous les âges / Théâtre "Mémoires du fleuve endormi ou les dernières larmes du crocodile" puis « Merci Molière » / Projet numérique & robotique en préparation / Web radio / Club philosophie / Web radio / 99 femmes marocaines / journée mondiale de la langue arabe / Défis lecture / Défis scientifiques / égalité F/G / Semaine de la presse / Lutte contre le harcèlement / Silence, on lit ! / Día de Muertos / Classes culturelles numériques / Koh Majo / Anniversaire de l'OSUI et de la Mif / Réseaux sociaux / Sciences & livres / Développement durable & industrie textile / Jardins pédagogiques / L'art arabe / Don du sang / Culture arabe et andalouse / Me gusta el español / concours mathématiques / Spelling bee Contest / Nuit des lectures / Medinati / Rencontres USEP/classe découverte Terre d'Amanar / ...



Samedi 14 mai 2022

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

99 FEMMES MAROC

INVITATION

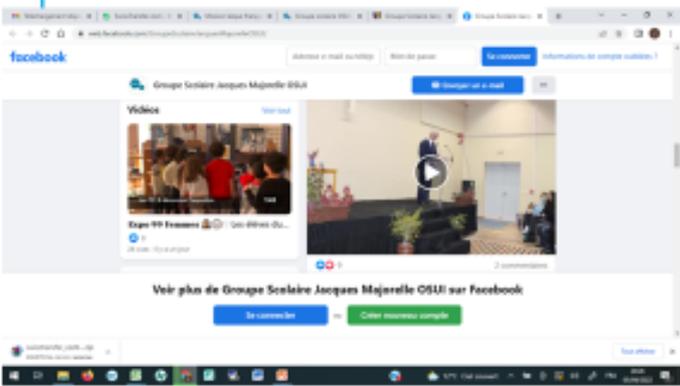
CELEBRONS ENSEMBLE LES FEMMES DU MONDE RURAL !



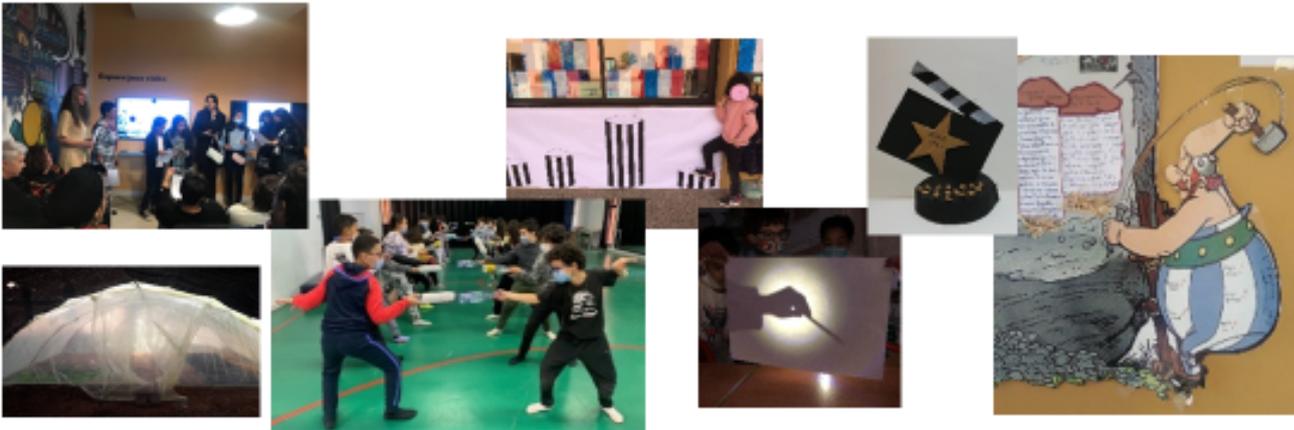


COMMUNICATION ET PARTAGE AVEC LA COMMUNUTE SCOLAIRE DES ACTIONS & PROJETS

L'information et l'illustration des travaux, actions, projets ou manifestations de leurs enfants, des autres classes n'ont pas fait l'objet ces dernières années d'une communication systématique auprès de la communauté. Depuis novembre, notre chargée de communication assure ce partage via 3 médias : Facebook, Instagram et Twitter. Nous devons familiariser toutes les familles & élèves avec ces nouveaux outils valorisant leur talent et celui de nos équipes. Liens faciles depuis notre site internet en cliquant sur les icones, puis s'abonner !



<https://web.facebook.com/GroupeScolaireJacquesMajorelleOSUI/>



FACEBOOK

TWITTER

Récapitulatif de l'activité sur la page

Page	Mentions j'aime	Nbre d'abonnés	Nbre de publications	Couverture de la page
Novembre	56	59	0	34
Décembre	143	152	50	632
Janvier	150	162	41	400
Février	155	165	48	529
Mars	173	184	32	1569

Publications	Couverture des publications	Interactions			
		Réactions	Commentaires	Partages	Autres
Novembre	9	0	0	0	2
Décembre	1218	560	30	5	181
Janvier	1487	380	59	2	106
Février	1976	596	79	4	536
Mars	3196	395	25	15	574

Récapitulatif de l'activité sur le compte

	Nbre de tweets	Nbre d'abonnés	Visites du profil	Impressions	Tx d'engagement
Novembre	0	204	26	238	0%
Décembre	58	221	3362	6569	4%
Janvier	40	230	5134	4112	3,80%
Février	70	234	6785	5549	4%
Mars	13	235	3376	5173	2,30%

 **Taux d'engagement:** indicateur de performance clé (KPI) qui mesure la notoriété et l'engagement des visiteurs à l'égard d'une publication. Il est influencé par les avis, les commentaires, les partages, les « likes », les clics ...

Calcul du taux d'engagement Twitter:
 $((\text{nombre total de réponses} + \text{retweets} + \text{favorites} / \text{tweets postés}) / \text{nombre de followers}) \times 100$

Ratio:
 Moins de 0.49 % = faible taux d'engagement
 Entre 0.5 % et 0.99 % = taux d'engagement moyen/bon
Au-dessus de 1 % = taux d'engagement élevé



5 Associations existantes	USEP	FSE	COOP	AMICALE	AS
---------------------------	------	-----	------	---------	----

Difficultés :

- Comptes bancaires multiples pas toujours opérationnels
- Mobilisation de nombreux personnels
- Risques de non conformité statutaire et bancaire (mobilité personnels)

Stratégie :

- Une seule association pour garantir conformité
- Présidence : Chef d'établissement –
- Gestionnaire membre du Bureau (garantie)
- Bureau (Trésorier, Secrétaire, ...) avec représentation des spécificités associatives

Un seul compte bancaire et ventilation en poste par thématique

COVID :



Une année 2021-22 où tous les scénarios possibles ont été préparés et plusieurs mis en place, matériellement et pédagogiquement !

- ½ jauge
- ½ jauge augmentée
- Distanciel du 10 au 16/01/2022
- Présentiel

Bravo et merci aux équipes, aux élèves et aux parents pour leur formidable capacité d'adaptation !

Port du masque : il faut se remobiliser !

Plus de 50 masques distribués par jour... Que faire ? Stopper la distribution ? Interdire l'accès à l'école ? Facturer ?

A noter : une note de sensibilisation va être adressée à notre communauté parentale.

RAMADAN :

- **Horaires aménagés** 1^{er} et 2nd degré pour une fin de cours commune à 16h
- **Restauration spécial Ramadan 1^{er} degré** pour aider les familles en horaires continus : + de 80 inscriptions, 5 animateurs recrutés, acquisition de matériel (tables, parasols, ...)
- **Travaux d'ombrage** sur toutes les terrasses.



EXAMENS & TESTS

Maternelle :

- **2^{ème} session de test d'entrée** à prévoir à partir du 20/04/2022

3^o :

- **Evaluation compétences numériques PIX** : mi-avril 2022
- **Oral blanc n°2 DNB** : 12 & 13 mai 2022
- **Evaluation Cambridge 3^o** : 20 et 21 mai 2022
- **Oral blanc S.I** : 24 & 26 mai 2022
- **Oral S.I** : 6 & 8 juin 2022
- **Oral DNB** : 17 mai 2022
- **Conseils de classe** : 20 au 24 juin (2 semaines plus tard que n-1, sauf cas particuliers)
- **Fin des cours** : le 24 juin 2022 pour révision maison (+ 1 semaine de cours / n-1)
- **DNB** : 30 juin et 1^{er} juillet 2022 (274 élèves –Marrakech + Essaouira + CNED + libres)

Résultats 1^{er} DNB BLANC & adaptations décidées en Conseil pédagogique :

- 14h de mathématiques supplémentaires pour remise à niveau
- Conseils aux élèves (organisation, stratégie, attention aux consignes)
- Entraînements réguliers au format Brevet
- Appel à se mettre réellement au travail face aux enjeux

Question Parents : pourquoi ne pas envisager le retour au système de notation basé sur les notes et non sur les compétences ? Le code couleur ne traduit nullement la réalité de la note et reste injuste.

Les enseignants expliquent que l'évaluation par compétence est désormais la norme de la maternelle au 2nd degré. Les établissements qui ne la pratiquent pas encore sont moins avancés que le nôtre qui bénéficie d'équipes pédagogiques solides et pointues sur la question.

L'évaluation par compétences comportent plusieurs avantages par rapport à une note :

- Elle est plus précise que la note qui ne signifie rien et varie d'un professeur à l'autre, d'un établissement à un autre.
- Elle permet à chaque élève de savoir précisément ce sur quoi il est évalué : cela donne du sens à ses apprentissages puisqu'il sait en amont ce que l'on va attendre de lui lors de l'évaluation.
- Elle favorise l'estime de soi de l'élève qui n'est plus assimilé à une valeur chiffrée : il sera confronté à un panel de compétences dans lequel il aura l'opportunité de savoir là où il a encore des progrès à faire par exemple ou les compétences qu'il a acquis.
- Elle évite le découragement des plus faibles car elle s'inscrit dans une démarche de progression. Elle évite la compétition malsaine des meilleurs sans perdre de leur motivation. L'ambiance de classe est ainsi plus apaisée et on remarque une plus grande coopération entre les élèves et moins de stigmatisation.
- De plus, une évolution dans telle ou telle compétence est observable puisque les mêmes compétences peuvent être évaluées à plusieurs moments de l'année lors de tâches finales différentes sans oublier que cela est aussi possible dans diverses matières puisque certaines compétences sont transversales.
- Le positionnement 1, 2, 3 ou 4 permet aux familles peu accoutumées au dispositif de s'y retrouver.
Une explicitation de lecture d'un relevé de compétences devra être systématisé en début d'année lors des réunions parents-professeurs, pour répondre aux difficultés exprimées.

Les élèves délégués confirment cet intérêt et sont à l'aise avec le dispositif, d'autant que les professeurs explicitent toujours les compétences qui vont être travaillées et évaluées.

REINSCRIPTIONS :

Futurs 2ndes :

- À partir du lundi 11 avril 2022 et avant le 21 avril 2022

Réinscriptions de la maternelle aux futurs 3èmes :

- A partir du lundi 30 mai 2022 et avant le mercredi 08 juin 2022

SOLIDARITÉ DE L'APE ENVERS LES FAMILLES :

MERCI à l'action de l'APE en faveur de familles en difficulté et MERCI à la générosité des parents solidaires. Grâce à eux, aucun élève n'a été déscolarisé

PROJET LYCÉE :

Les démarches se poursuivent auprès des autorités marocaines en vue d'obtenir la mise à disposition locative du terrain voisin appartenant aux Domaines. Le Proviseur salue et remercie la diplomatie française et marocaine pour son soutien, et tout particulièrement M. Stéphane BAUMGARTH, Consul Général de France à Marrakech. Celui-ci exprime un optimisme prudent suite à la rencontre le 06 avril avec le Directeur Régional des Domaines.

Deux options sont étudiées en parallèle :

- **Construction sur site**, avec surélévation des bâtiments de plain-pied
 - Avantages : coût, maîtrise du projet
 - Inconvénients : construction sur site habité, densité élèves sur des espaces limités, impossibilité de construire un réfectoire, établissement limité à 2 classes/niveau...
- **Construction sur terrain voisin**
 - Avantages : espace et développement harmonieux sur le long terme
 - Inconvénients : pas d'assurance de réussite et pas de maîtrise du calendrier

PROJET LYCÉE JACQUES MAJORELLE HYPOTHÈSE CONSTRUCTION SUR SITE

Construction en RDC



La communauté éducative et diplomatique en action !



hypothèse construction sur terrain voisin

	SURFACE	DESTINATION
1	143 m ²	Elargissement voie
2	5 607 m ² (56 x 7ca)	Construction & localaïre
3	12 520 m ² (1ha 25a 20ca)	Lycée Majorelle ?



DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL : la formation des personnels au service des élèves

Le GSJM est particulièrement en pointe sur le développement professionnel de ses personnels qui sont très engagés dans cette démarche.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL... UN ENJEU MAJEUR !

CDP 21-22	Nbre
Sessions forum	46
Inscription sessions parcours	22
Communautés d'apprentissage	46
Animation Egalité Filles-garçons	3

STAGES 21-22	Nbre
CDP profs d'arabe présentiel	7
CDP présentiel	6
AEFF	7

FORMATIONS DIPLOMANTES 21-22	Nbre
D.U 1ère année neurosciences	1
D.U 1ère année Inclusion scolaire	1
D.U 2ème année	2
Master formateur de formateur	1



Modalités diverses et une offre exceptionnelle !

- Diplômes universitaires et Master financés pour nos professeurs (inclusion scolaire, neurosciences, formateurs de formateurs, plurilinguisme en maternelle, ...)
- Stages présentiels CDP ou Plan régional de formation des établissements français
- Plateforme de formation à distance
- Communautés d'enseignants (pilotées par des pairs, dont des enseignants du GSJM)
- Stage sur site : professeurs d'arabe
- Visites de classes et animations pédagogiques (conseiller pédagogique OSUI directeur / Chef d'établissement)



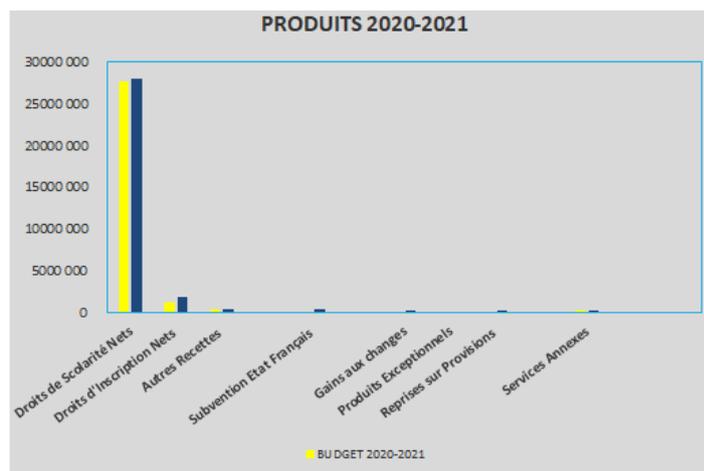
L'EXECUTION BUDGETAIRE 2020-21

Les éléments budgétaires et les chiffres sont expliqués au Conseil d'Etablissement par M. CAILLEAU et Mme LAGZOULI :

→ Le budget du **GS MAJORELLE** a été validé par le CA du siège de l'OSUI avec un résultat déficitaire de **1 634 KDHS**.

→ Effectif Budget 640 pour 22 divisions

Produits Réalisés 2020-2021



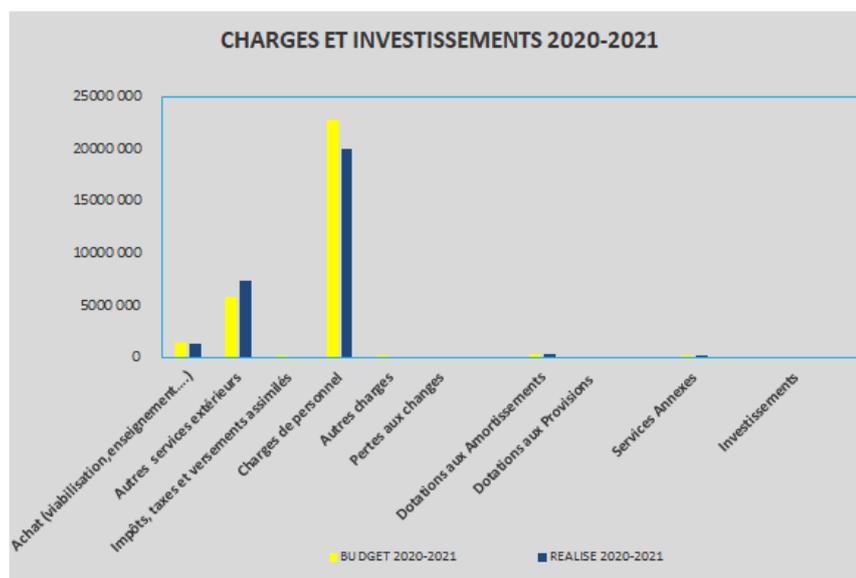
Recettes scolaires :

Effectif 648 élèves pour 22 divisions, soit 8 élèves en plus par rapport à l'effectif prévu du budget.

Subvention d'état Français : Une subvention de l'état français de 429 KDHS

Les services spéciaux : Activités annexes, (Mise à disposition référent)

Charges et Investissements Réalisés 2020-2021



Masse salariale

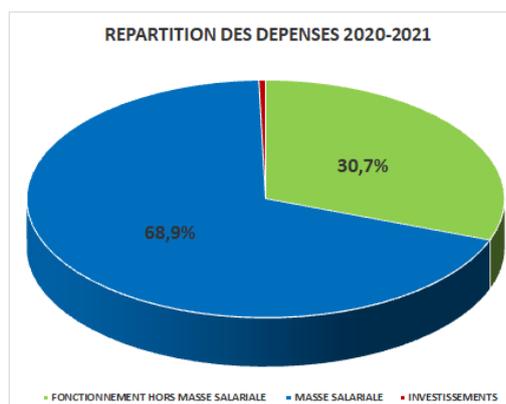
La masse salariale représente 69% de l'ensemble des dépenses.

Les dépenses de fonctionnement hors masse salariale

Les dépenses de fonctionnement représentent 31% de l'ensemble des dépenses.

Dépenses d'investissement 132 Kdhs

1. Matériel Informatique 116 Kdhs
2. Transport 16 Kdhs



Les comptes du GS MAJORELLE au 31 Août 2021 sont vérifiés et certifiés par les commissaires aux comptes mandatés par le siège selon les règles des statuts de l'association.

Le résultat arrêté au 31 Août 2021 est approuvé au CA de la MLF-OSUI.

Le résultat constaté au titre de l'exercice 2020-2021

est de 1 439 KDHS.

			2021/2022	2022/2023	2021/2022	2022/2023	
			Effectifs	Effectifs	Division	Division	
Capacité max. par div. de maternelle	Maternelle	TPS	Nouveaux inscrits				
		PS	Nouveaux inscrits	12	10	1	1
26	Maternelle	MS	Nouveaux inscrits	28	22	2	2
			Réinscription	11	12		
		GS	Nouveaux inscrits	12	9	2	2
			Réinscription	41	39		
Capacité max. par div. d'élémentaire	Elémentaire	CP	Nouveaux inscrits	2	4	2	2
			Réinscription	56	53		
30 hors CP	Elémentaire	CE1	Nouveaux inscrits	3	2	2	2
			Réinscription	54	58		
		CE2	Nouveaux inscrits	4	2	2	2
			Réinscription	57	57		
		CM1	Nouveaux inscrits	5	0	2	2
			Réinscription	55	61		
		CM2	Nouveaux inscrits	2	0	2	2
			Réinscription	56	60		
Capacité max. par div. de collège	Collège	6ème	Nouveaux inscrits	5	2	2	2
			Réinscription	57	58		
30	Collège	5ème	Nouveaux inscrits	4	0	2	2
			Réinscription	56	62		
		4ème	Nouveaux inscrits	2	0	2	2
			Réinscription	58	60		
		3ème	Nouveaux inscrits	4	0	2	2
			Réinscription	56	60		
Total			640	631	22	22	
dont nouveaux inscrits			83	51			

Structure pédagogique identique à cette année :

- 2 PS/MS
- 2 GS
- 2 CP
- 2 CE1
- 2CE2
- 2 CM1
- 2 CM2
- 2 classes par niveau en collège

NB : les demandes exprimées sur les niveaux du CP à la 3^{ème} ne pourront pas être satisfaites à la rentrée 2022, sauf exception à la marge.

CELA CONFIRME LA NECESSITE ABSOLUE D'ENTRER A MAJORELLE DÈS LA MATERNELLE !

MOUVEMENT DES PERSONNELS

Recrutements finalisés :

- Christian DUCROCQ (Proviseur adj. À Ryad) : Proviseur-adjoint
- Sihem ARSALANE (Professeur à Massignon) : professeur de SPC
- Selwa BOUAABDALLI (PE en France) : PE

En cours :

- Professeur de SVT

BUDGET 2022-23

BUDGET 2022-23 SERVICE GÉNÉRAL

Recettes scolaires 2022-23 :

Effectifs prévus : 631 élèves (-9 élèves) pour 22 divisions:

- ➡ 4 en Maternelle
- ➡ 10 en élémentaire
- ➡ 8 au collège

Effectifs prévus en DPI : 51 élèves

- ➡ 41 en maternelle
- ➡ 8 en élémentaire
- ➡ 2 au collège

BUDGET 2022-23 SERVICE GÉNÉRAL

	Inflation	Augmentation des frais de scolarité
2020	0,7%	0 %
2021	1,4%	1,1%
2022	4,7 %	3%

Maintien des tarifs des frais de première inscription.

BUDGET 2022-23 - SERVICE GÉNÉRAL

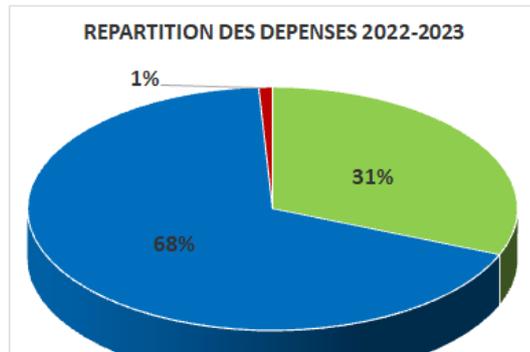
Masse salariale

La masse salariale représente **68 %** de l'ensemble des dépenses.

Les dépenses de fonctionnement hors masse salariale

Les dépenses de fonctionnement représentent **31%** de l'ensemble des dépenses.

Les dépenses d'investissements : **265 Kdhs**



Le budget 2022-2023 est présenté
avec un déficit de **72 Kdhs**

Questions : M. BEN MASSOU s'enquiert du poids important de la masse salariale dans le budget, et de l'autorité qui valide ce budget, et de l'utilisation d'un éventuel excédent en fin de budget.

- M. CAILLEAU précise que la masse salariale varie selon les établissements entre 65% et 80%, ce qui est un encadrement tout à fait normal dans un établissement scolaire. Le budget est adopté par l'Assemblée générale de l'OSUI à Paris. Les excédents sont réinvestis au service de la communauté scolaire, soit à court terme, soit sous forme d'investissements plus lourds (construction, ...)

M. Peltier remercie les participants pour la qualité des échanges et pour leur fidélité aux Conseils d'établissement du Groupe scolaire Jacques Majorelle.

La séance est levée à 18h00.

Mohamed Jalil DIOURI
Secrétaire de séance

Jean-Claude PELTIER
Chef d'établissement

